L’homme qui a hébergé Salah Abdeslam à la fin de sa cavale condamné à 3 ans avec sursis en Belgique, il regrette d’avoir été « endoctriné » par la propagande de l’État islamique

30/06/2022 à 16h40



Le dossier a été baptisé « Paris bis ». Le tribunal de Bruxelles a rendu, jeudi 30 juin, son jugement à l’encontre de treize hommes et une femme accusés d’avoir aidé des membres de la cellule djihadiste qui a fomenté les attaques terroristes du 13 novembre 2015 en France.

Parmi eux, Abid Aderkan a été condamné à trois ans de prison avec sursis pour avoir caché au domicile de sa mère Salah Abdeslam, en fuite les derniers jours précédant son arrestation, le 18 mars 2016.

[…]

Une peine de quatre ans de prison, éventuellement assortie du

sursis, avait été requise contre Abid Aderkan le 29 avril par le Parquet fédéral. L'accusation avait évoqué *« des faits d'une extrême gravité »*, alors que Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos du 13-Novembre, était l'homme le plus recherché d'Europe.

« Pour ce qu'on me reproche, je suis désolé, j'ai réagi comme un abruti », a-t-il lâché à la fin du procès, regrettant d'avoir été *« endoctriné en regardant des vidéos »* de propagande de l'EI.

[…]

Le Monde

En Lien :

> *Verdict au procès du 13 novembre : Salah Abdeslam condamné à la réclusion criminelle à perpétuité incompressible, les autres peines vont de 2 à 30 ans de prison*